

# Libournais/Pays foyen

## Dîner-spectacle à Izon

Il est organisé par l'association Izon K'danse le samedi 6 février, à 20 h 30, à la salle des fêtes et animé par le groupe Alma Flamenca. Renseignement : 06 19 87 55 99.

### VITICULTURE

#### Concours de taille au lycée agricole

Un concours avec démonstration de matériels de taille aura lieu le samedi 23 janvier au lycée agricole de Libourne Montagne. Il est organisé par les jeunes agriculteurs du canton de Lussac en collaboration avec quatre élèves en BTS viticulture œnologie, dans le cadre d'un projet d'initiative et de communication. Les inscriptions seront gratuites à partir de 8 h 30. En parallèle, une démonstration de matériels de taille sera proposée.

### PRATIQUE

#### URGENCES

**Samu/Centre 15.** Tél. 15.  
**Police/Gendarmerie.** Tél. 17.  
**Sapeurs-pompiers.** Tél. 18.  
**SOS médecins.**  
Tél. 05 56 44 74 74.  
**Centre antipoison.**  
Tél. 05 56 96 40 80.  
**Urgence mains.** Tél. 05 56 79 56 79.

#### HÔPITAUX-CLINIQUES

**Libourne.** 112, rue de la Marne.  
Tél. 05 57 55 34 34.  
**Sainte-Foy-la-Grande.** Avenue Charrier. Tél. 05 57 41 96 96.  
**Urgence médicale week-end.** Pour le secteur de Libourne il faut faire le 15 exclusivement.

#### SUD OUEST LIBOURNAIS

**Rédaction et publicité.** 21, rue Michel-Montaigne.  
**Rédaction.** Tél. 05 57 55 80 40.  
Fax : 05 57 55 80 59.  
**Publicité.** Tél. 05 57 55 80 50.  
Fax : 05 57 55 80 59.  
libourne@sudouest.com

#### PHARMACIE DE NUIT

**Après 22 h.** S'adresser au commissariat de police de Libourne.  
Tél. 05 57 55 28 30.

#### ADMINISTRATIONS

**Sous-préfecture.** 44, rue Thiers, Libourne. Tél. 05 57 55 05 50.  
Du lundi au vendredi de 9 h à 12 h 30.

#### TRANSPORTS

**Citram Aquitaine.**  
Tél. 05 56 43 68 43.  
www.citram.fr  
**Transgironde.**  
Tél. 05 56 52 61 40,  
horaires-transport.cg33.fr  
**SNCF** 36 35 (voyageurs)  
ou www.voyages-sncf.com  
**Aéroport Bordeaux-Mérignac.**  
Tél. 05 56 34 50 50,  
www.bordeaux.aeroport.fr

#### NUMÉROS UTILES

**Allô enfance maltraitée.** Tél. 119.  
**Accueil des sans-abri.** Tél. 115.  
**Femmes battues.**  
Tél. 05 56 40 93 66.  
**Infodroits.** Tél. 05 56 45 25 21.  
**CPAM Gironde.** Tél. 0 820 904 140.  
**Conseil général.** Tél. 05 56 99 33 33.  
**Conseil régional.**  
Tél. 05 57 57 80 00.  
**EDF dépannage.** Tél. 0 810 33 30 33.  
**Don du sang.** Tél. 0 800 02 07 93.  
**Drogue infoserv.** Tél. 0 800 23 13 13.  
**Sida info services.**  
Tél. 0 800 840 800.

## Des garanties « durables »

**SAINT-QUENTIN-DE-CAPLONG** Le permis de construire lié à la réalisation d'une ferme photovoltaïque à Langalerie devrait être déposé dans les jours qui viennent

**JEAN-FRANÇOIS HARRIBEY**  
jf.harribey@sudouest.com

La ronde des tracto-pelles dessinant des buttes le long du domaine de la Langalerie avait troublé la quiétude du village où le projet fait peur. Dans la nuit du 29 au 30 novembre, élus, viticulteurs, chasseurs et riverains, une bonne trentaine, avaient bravé le froid pour faire le siège de la propriété (lire notre édition du 1<sup>er</sup> décembre). En établissant des barrages filtrants sur toutes les routes, ils comptaient interdire l'accès aux camions censés acheminer les panneaux solaires. Peine perdue, ils n'arriveront jamais.

#### En attendant le permis

« On ne peut débiter les travaux sans avoir déposé un permis de construire et soumis le projet à enquête publique. Or les travaux de terrassement ont commencé. Nous veillons simplement à ce que le droit soit respecté », expliquait alors le maire de Saint-Quentin-de-Caplong, Rolland Grenouilleau.

**« Il s'agit de pérenniser un domaine viticole de 60 hectares qui perd de l'argent depuis dix ans et vit à crédit depuis 2005 »**

« Il n'est pas question de se mettre hors-la-loi. Il s'agit simplement de créer des buttes pour masquer les travaux à venir. Car la ferme photovoltaïque doit être parfaitement intégrée au paysage », soulignait, pour sa part, Gérard Massot, chargé des relations de la société Guy concept management qui porte le projet.

Depuis, le calme est revenu. Tout

le monde attend le dépôt du permis de construire. Ce qui ne saurait tarder. Nadège Impériale, qui participait à la fin du mois de novembre à la manifestation contre le projet, y reste hostile et évoque la création possible d'un collectif pour porter la contestation. « C'est encore un terrain agricole qui est menacé de disparition. Nous ne sommes pas, bien sûr, contre le développement du photovoltaïque, mais à l'échelle humaine. Pas pour sur un terrain de cette taille, à flanc de coteau, au milieu des vignes ».

En attendant, Guy de Maillé, le fils du propriétaire Foulques de Maillé, peaufine le projet qu'il a conçu. « Il s'agit de pérenniser un domaine de 60 hectares en appellation Bordeaux, qui perd de l'argent depuis dix ans et qui vit à crédit depuis 2005 », explique-t-il. « Mon père, Foulques de Maillé, a 75 ans. Il ne peut plus s'occuper de la propriété. Il a demandé à bénéficier des primes à l'arrachage. Mon frère travaille dans l'immobilier au Mexique. J'ai moi-même créé une société, Guy concept management, spécialisée dans la reprise des sociétés qui battent de l'aile. Je travaille en ce moment beaucoup en Espagne. À Langalerie, il fallait sauver les meubles. L'idée m'est venue de créer une ferme photovoltaïque en regardant la ligne à très haute tension qui traverse la propriété. Le développement durable me semblait une bonne solution. »

#### Pas de friche

Guy concept management, qu'il préside, porte donc le projet estimé à 80 M€. Il sera financé par deux groupes allemands qui exploiteront le site : Colexon et TNP. Rappelons que ces panneaux photovoltaïques produiront 25 mégawatts qui seront vendus à EDF. Une puis-



Guy de Maillé veut faire de Langalerie une ferme photovoltaïque exemplaire. PHOTO J.-F.H.

sance susceptible d'alimenter 5 300 foyers en énergie propre.

« Le terrain sera loué par la famille qui en restera toujours propriétaire », précise Guy de Maillé, qui tient à rassurer tous ceux que le projet pourrait effrayer : « Le bail, en cours de signature, est prévu pour vingt ans. Il prévoit une garantie contractuelle et financière pour le démontage des installations en surface et dans le sol, avec les câblages. La société First Solar, qui fabrique les panneaux, assurera le recyclage. Je peux l'assurer, il n'y aura pas de friches photovoltaïques. Au contraire, à terme, les terres qui n'auront subi aucun traitement chimique durant tout ce laps de temps, pourront retrouver leurs usages agricoles : on pourra y faire de la vigne, du maïs et même du bio. »

#### Des retombées

Guy de Maillé veut faire de Langalerie une ferme modèle, intégrée à

l'environnement. Les chais du domaine abriteront ainsi les transformateurs et les panneaux photovoltaïques seront dissimulés par des haies végétales ou toute autre plantation. « Je suis ouvert à toutes suggestions et projets qui assureraient la plus grande prise en compte environnementale. Et j'invite les élus, les voisins, comme les paysagistes à participer à la réflexion. On ne laissera pas la moindre empreinte dans le paysage, sauf, dans l'économie, à notre petite échelle. »

« La ferme photovoltaïque, assure Guy de Maillé, permettra de créer une quinzaine d'emplois, et la main-d'œuvre locale sera utilisée, chaque fois que possible, en priorité. Et puis il faudra bien que les ouvriers du chantier mangent et dorment ; il y aura forcément des retombées pour la commune et les villages voisins. Je peux l'affirmer, cette ferme photovoltaïque sera bien exemplaire. »

## Carambolage entre un scooter et cinq voitures

**COUSTRAS** Hier au petit matin, le verglas sur la D 674 a provoqué une collision sans gravité

Les chutes de neige, le redoux et les basses températures matinales ont eu des conséquences sur les routes du Libournais. Ainsi, un accident s'est produit hier matin sur le pont de la D 674, en direction du rond-point de l'Atelier. Le pilote d'un scooter a glissé sur le verglas et a perdu le contrôle de son engin. Bien protégé par son casque et une paire de gants, il n'a

pas été blessé. Par chance, la conductrice de la voiture qui le suivait, victime elle aussi des conditions climatiques, a pu éviter le cyclomotoriste.

#### Aucun blessé

En revanche, cinq autres voitures se sont heurtées. Aucun blessé dans ce carambolage, que de la tôle froissée, et la première conductrice choquée. Les pompiers de la caserne de Coutras et les gendarmes de la brigade sont intervenus rapidement pour dégager la voie et prendre les témoignages.

**Karine Poullain**



Cinq véhicules se sont percutés à cause du verglas. PHOTO K.P.